

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Alkali Wheel Cleaner****UFI:****QYP0-W0D4-800N-DVQ8****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit de nettoyage

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

01 45 42 59 59 (ORFILA)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Dam. 1; H318

Met. Corr. 1; H290

Skin Corr. 1; H314

**Informations relatives à la classification**

La classification du produit comme "corrosif" est basée sur le pH extrême, cf.:

- Règlement n°1272/2008 dit « CLP », annexe I, section 3.2.2.2 / 3.2.3.1.2

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FRkaliumhydroksidi  
D-glucoside d'hexyle  
2-propylheptane-1-ol, éthoxylé**Mentions de danger**H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.**Conseils de prudence**P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.**UFI:**QYP0-W0D4-800N-  
DVQ8**2.3 Autres dangers**

## Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur &gt;0,1% identifiée comme étant PBT.

## Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur &gt;0,1% identifiée comme étant vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>kaliumhydroksidi</b>			
	1310-58-3 215-181-3 019-002-00-8 01-2119487136-33	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290 Eye Dam. 1; H318	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
2	<b>D-glucoside d'hexyle</b>			
	54549-24-5 259-217-6 - 01-2119492545-29	Eye Dam. 1; H318	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
3	<b>nitrilotriacétate-de-trisodium</b>			
	5064-31-3 225-768-6 607-620-00-6 01-2119519239-36	Acute Tox. 4*; H302 Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319	< 5,00	% en poids

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

4	<b>2-propylheptane-1-ol, éthoxylé</b>			
	160875-66-1	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302	< 5,00	% en poids
	-			
	-			
	-			

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16  
(\* , \*\* , \*\*\* , \*\*\*\* ) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,5% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,5% Skin Corr. 1B; H314: C >= 2% Skin Corr. 1A; H314: C >= 5%	-	-
3	-	Carc. 2; H351: C >= 5%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)				
N°	orale	dermale	par inhalation	
1	333 mg/kg de poids corporel			
3	1740 mg/kg de poids corporel			

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

#### Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Consulter le médecin.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

#### Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); vapeurs ou gaz corrosifs

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

#### Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec.

#### Température de stockage recommandée

Valeur

température ambiante

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR**Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	kaliumhydroksidi	1310-58-3	215-181-3
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Potassium (hydroxyde de)			
	VLE (courte durée)	2	mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs DNEL, DMEL et PNEC****valeurs DNEL ( travailleurs )**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	kaliumhydroksidi			1310-58-3 215-181-3
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1 mg/m <sup>3</sup>
2	D-glucoside d'hexyle			54549-24-5 259-217-6
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	595000 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	420 mg/m <sup>3</sup>
3	nitritotriacétate-de-trisodium			5064-31-3 225-768-6
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	2,4 mg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,8 mg/cm <sup>2</sup>

**valeurs DNEL ( consommateur )**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	kaliumhydroksidi			1310-58-3 215-181-3
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1 mg/m <sup>3</sup>
2	D-glucoside d'hexyle			54549-24-5 259-217-6
	orale	(chronique) à long terme	systémique	35,7 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	357000 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	124 mg/m <sup>3</sup>
3	nitritotriacétate-de-trisodium			5064-31-3 225-768-6
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	0,9 mg/kg
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,3 mg/kg
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	9,6 mg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,2 mg/cm <sup>2</sup>

**valeurs PNEC**

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	D-glucoside d'hexyle		54549-24-5 259-217-6
	Eau	eau douce	0,176 mg/L
	Eau	eau marine	0,018 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	4,2 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,722 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,072 mg/kg poids sec
	sol	-	0,654 mg/kg poids sec

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	111,11	mg/kg
	concerne : alimentaires			
2	<b>nitrilotriacétate-de-trisodium</b>		<b>5064-31-3</b> <b>225-768-6</b>	
	Eau	eau douce	0,93	mg/L
	Eau	eau marine	0,093	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	270	mg/L

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Matériau approprié	nitrile		
Matériau approprié	PVC		
Matériau approprié	Polychloroprène		
Matériau approprié	néoprène		
Épaisseur du matériel	>	0,5	mm
Temps de passage	>	480	min

#### Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>	liquide
<b>Etat/Couleur</b>	liquide brun
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>pH</b>	

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

Valeur	14
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température d'inflammation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Propriétés comburantes</b>	
non oxydant	
<b>Propriétés explosives</b>	
Le produit n'est pas explosif.	
<b>Inflammabilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité de vapeur relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité</b>	
Valeur	1,28 g/cm <sup>3</sup>
Température de référence	20 °C
<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque/s	miscible
<b>Solubilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Viscosité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Caractéristiques des particules</b>	
Donnée non disponible.	

**9.2 Autres informations**

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

**10.2 Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Le contact avec certains métaux (tel que l'aluminium) peut engendrer la formation d'hydrogène gazeux.

**10.4 Conditions à éviter**

Ne sont pas connues.

**10.5 Matières incompatibles**

acides forts; agents d'oxydation forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Alkali Wheel Cleaner
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	kaliumhydroksidi	1310-58-3	215-181-3
DL50		333	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 425		
Source	ECHA		
2	nitritotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
DL50		1740	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë	
Donnée non disponible.	

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitritotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
CL50	>	5	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Donnée non disponible.	



**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>kaliumhydroksidi</b>	<b>1310-58-3</b>	<b>215-181-3</b>
	Espèces	lapin	
	Méthode	OCDE 405	
	Source	ECHA	
	Évaluation	Corrosif	
2	<b>nitriлотriacétate-de-trisodium</b>	<b>5064-31-3</b>	<b>225-768-6</b>
	Espèces	lapin	
	Méthode	OCDE 405	
	Source	ECHA	
	Évaluation	irritant	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>kaliumhydroksidi</b>	<b>1310-58-3</b>	<b>215-181-3</b>
	Voie d'exposition	Peau	
	Espèces	cobaye	
	Source	ECHA	
	Évaluation	non sensibilisant	
2	<b>nitriлотriacétate-de-trisodium</b>	<b>5064-31-3</b>	<b>225-768-6</b>
	Voie d'exposition	Peau	
	Espèces	cobaye	
	Méthode	OCDE 406	
	Source	ECHA	
	Évaluation	non sensibilisant	
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>kaliumhydroksidi</b>	<b>1310-58-3</b>	<b>215-181-3</b>
	Type d'examen	Ames-Test	
	Espèces	Bacteria - Salmonella typhimurium	
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	<b>nitriлотriacétate-de-trisodium</b>	<b>5064-31-3</b>	<b>225-768-6</b>
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>nitriлотriacétate-de-trisodium</b>	<b>5064-31-3</b>	<b>225-768-6</b>
	Espèces	rat	
	Méthode	OECD 416	
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Cancérogénicité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>nitriлотriacétate-de-trisodium</b>	<b>5064-31-3</b>	<b>225-768-6</b>
	Voie d'exposition	dermale	
	Source	ECHA	

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	par inhalation
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	orale
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	
Donnée non disponible.	

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**Autres informations**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	kaliumhydroksidi	1310-58-3	215-181-3
CL50		80	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Gambusia affinis		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
<b>2 nitriлотriacétate-de-trisodium</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitriлотriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
CL50		114	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Source	ECHA		
<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitriлотriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
NOEC	>	54	mg/l
Durée d'exposition		224	jour(s)
Espèces	Pimephales promelas		
Source	ECHA		
<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitriлотriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
NOEC		9,3	mg/l
Durée d'exposition		147	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
ErC50	>	91,5	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
NOEC		1,43	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries	
Donnée non disponible.	

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
Valeur		100	%
Durée		14	j
Méthode	OCDE 301 E		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**12.8 Autres informations**

Autres informations	
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.	

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

**Emballage**

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	8
Code de classification	C5
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	80
Numéro ONU	UN1814
Nom technique	HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION
Code de restriction en tunnels	E
Étiquette	8

**14.2 Transport IMDG**

Classe	8
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1814
Nom et description	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION
EmS	F-A, S-B
Étiquettes	8

**14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Classe	8
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1814
Nom et description	Potassium hydroxide solution
Étiquettes	8

**14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le

**Nom commercial :** Alkali Wheel Cleaner**Code produit:** 411999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 12.11.2020**Région:** FR

produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.
---

<b>Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX</b>	
---	--

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3
--	------

<b>DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses</b>
---

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.
---

<b>Autres prescriptions</b>
-----------------------------

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit. Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante) Les agents de surface contenus dans ce produit sont conformes au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
---

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 767944